# Restauration de la continuité écologique Sur la commune de Souday (41 Loir-et-Cher)

Restauration de la continuité piscicole et sédimentaire du Ruisseau de la Grande Vallée à Souday par suppression d'un ouvrage transversal et installation d'un matelas alluvial.

Le seuil supprimé a servi tour à tour pour maintenir un niveau d'eau dans le lavoir désormais inexistant, puis pour prélever l'eau nécessaire au bouilleur de cru ambulant qui avait trouvé étape sur ce site pour enfin constituer une réserve incendie devenue depuis sans usage.

La suppression de l'ouvrage a permis de rouvrir 4,8 km de ruisseau à la faune piscicole du Couëtron et donc potentiellement à la truite fario. L'ouvrage était situé à la confluence et le seul obstacle impactant du linéaire.

**Maître d'ouvrage**: Syndicat des Rivières des Collines du Perche

**Période de réalisation des travaux :** Du 6 au 9 Aout 2018 (3 jours).

Avant travaux

Après travaux

**Entreprise / Régie** : Espace TP du Loir Villoteau

**Présentation des objectifs des travaux réalisés :**
- Restaurer localement la continuité écologique et les propriétés naturelles du cours d'eau.
- Se servir de cette action comme site vitrine sur le territoire avant le lancement du contrat territorial.
- Faire connaitre le syndicat.

**Coût total et financements du projet :** 11 460 € TTC
Agence de l'eau Loire-Bretagne : 80 % - Région Centre-val de Loire : 20 %

**Descriptif technique et financier des travaux réalisés** :
Il s'agissait d'un seuil en béton vieillissant (longueur : 3 m, largeur : 6 m, hauteur de chute : 0,58 m)

| Intervention | Coût TTC |
|---|---|
| Démolition/évacuation du seuil | 540 € |
| Renaturation (banquettes + terrassement en lits emboités) | 243 €/ml |

Avant travaux

En travaux

## Etat des lieux :

**Avant :** présence d'une retenue d'eau fortement ensablée et envasée
**Après :** Ecoulements plus naturels, diversifiés, réactivation du transport solide, transit piscicole possible

## Informations sur les aspects administratifs :

Il s'agit d'une action réalisée hors contrat mais qui était prévue d'être réalisée dans le futur contrat territorial du syndicat. En absence de l'arrêté préfectoral de DIG, un dossier réglementaire de déclaration a été nécessaire et a été instruit favorablement par la DDT 41.
Pour obtenir l'accord de subvention il a également été nécessaire de répondre à un certain nombre de critères car l'action était hors contrat.

En travaux

## Informations complémentaires :

Le projet a été dimensionné en collaboration avec l'Agence Française pour la Biodiversité

## Documents disponibles sur demande

Cahier des charges et dossier réglementaire

## Suivi mis en place :

Un suivi photographique de l'évolution du milieu

## Commentaires :

S'agissant d'une première action en secteur visible, un suivi appuyé du chantier a été fait par le technicien. Le résultat correspond aux attentes des élus qui souhaitent utiliser ce site comme une « vitrine » afin de préparer les riverains et habitants aux prochaines opérations qui seront conduites par le syndicat. A cet effet, il est prévu de signaler cette expérience par l'installation d'un panneau pédagogique placé aux abords.

## Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Félix TAMBURINI - 02 54 72 76 77- syndicats.grenne.couetron@gmail.com
PDT du Syndicat pendant les travaux : Bernard BOULAY - 6 rue de l'Abbaye, 41170 Sargé-sur-Braye

Avant travaux